astr auto-école

FORMATION 125 cm3

Programme de la formation de 7 heures

Pour la conduite des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e par les titulaires de la catégorie B du permis de conduire.

Module théorique (deux heures)

L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e d'être sensibilisé aux risques par une analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur.

Module hors circulation (deux heures)

Cette phase de formation est consacrée à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage... Le conducteur apprend à démarrer en toute sécurité, à bien positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids, à monter et à descendre les vitesses, à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement et à s'arrêter.

Module en circulation (trois heures)

Cette partie en circulation se fera en et hors agglomération. À l'issue des 180 minutes, le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse aux circonstances de la circulation, de choisir la bonne voie, de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds. Il devra savoir franchir une intersection, changer de direction et dépasser en toute sécurité en tenant compte du phénomène d'aspiration. Il doit enfin savoir négocier un virage en toute sécurité.

Tarif en vigueur au 1er avril 2022

Valable 1 an

220 €

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

- Casque homologué, blouson, paire de gants normes CE, pantalon long, paire de chaussure fermées couvrant la cheville.
- Votre permis de conduire catégorie B.
- 1 photo d'identité

Agence Vitrolles
53, rue de la Glacière
13127 Vitrolles
Tél : 04 42 75 23 68

www.astr-autoecole.com

Agence Marseille
130, bd Mireille Lauze
13010 Marseille
Tél : 04 82 78 00 00

e-mail : astr.autoecole@free.fr